

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
370
OCTOBRE
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Festivité

Convivialité



Vivre ensemble

Solidarité

Retrouvailles

Partage



Banquet du Bel Age : le grand retour !

P.11



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Voici l'automne. Loin d'incarner uniquement la fin d'un été ensoleillé et de confirmer une rentrée déjà bien entamée, il est notamment l'occasion de voir démarrer la nouvelle saison culturelle qui viendra, durant un an, animer notre commune. Une saison audacieuse pour nous ouvrir au monde, nous inciter aux découvertes et au partage ! Septembre aura d'ailleurs été lui-même marqué par les nombreuses propositions de la commune à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, à l'instar du Musée de l'Ecole et de la Mine, dont la vitalité des bénévoles fait honneur au tissu associatif local.

Une rentrée scolaire placée sous le signe de l'engagement, celui des équipes éducatives qui, comme chaque année, donnent le meilleur d'elles-mêmes à nos enfants. Un investissement que nous continuerons à accompagner en mobilisant nos moyens humains, techniques et financiers pour offrir aux élèves les meilleures chances de réussite !

Une rentrée pleine d'émotions, celles notamment partagées avec nos aînés, puisqu'ils ont pu de nouveau bénéficier d'un repas-spectacle lors du traditionnel Banquet du Bel Age. Ce moment a permis de rompre l'isolement dans lequel certaines personnes vivent, et ainsi de passer une agréable journée, moment d'autant plus attendu et précieux après deux années d'interruption à cause du Covid !

C'est précisément avec ce même état d'esprit, qui prône le vivre ensemble, que nous poursuivons avec détermination nos projets pour le développement de Harnes !

La ducasse, Octobre Rose, les marchés aux puces, artisanal, et bientôt de St Nicolas, ou encore la Semaine Bleue, sont parmi les exemples encourageants pour notre ville qui renoue avec ses habitudes d'un quotidien rythmé par de nombreux événements ! Retrouver une vie plus agréable, plus dynamique, c'est aussi la vocation et l'engagement des nombreuses associations qui font vivre notre commune.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 08 SPORT
- 09 VIE ÉCONOMIQUE
- 10 SOLIDARITÉ
- 12 JEUNESSE
- 14 CADRE DE VIE
- 16 INFOS PRATIQUES
- 18 VIE MUNICIPALE
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 370 - OCTOBRE 2022

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépillat, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





A LA RENCONTRE DES « RESTOS DU CŒUR »

Jeudi 22 septembre, 9h pétante ! Nous partons en direction de l'espace Jacquart dans la rue Virel, où se situe le local des Restos du Cœur, qui vient fraîchement de fêter ses 36 ans d'existence sur la commune. Rencontre avec les bénévoles au grand cœur !

La date et l'heure du rendez-vous n'ont pas été choisies au hasard. Elles marquent le début d'une longue journée, entre déchargement du camion, tri, référencement et distribution de colis.

Anne-Marie Cuvillier, présidente de l'association, motive ses troupes avec humour et détermination. Une dizaine de bénévoles s'exécute d'abord à décharger le camion de 2 tonnes, en provenance de Dainville, entrepôt Départemental du secteur. Au programme, des fruits et légumes de saison, des surgelés, des protéines et des denrées non-périssables.

Chaque membre de l'équipe est missionné par «secteur» suivant les arrivages et une organisation presque militaire se met en place. Après une optimisation de l'espace, la répartition des denrées par colis peut commencer, avant la distribution l'après-midi.

Cet esprit d'équipe, emprunt de solidarité et de générosité, est essentiel et participe à la bonne ambiance qui règne au sein de l'association. D'ailleurs, la présidente ne tarit pas d'éloge devant le travail abattu par les bénévoles, qui n'ont cessé de s'investir pour autrui.

Dans la pratique, l'association s'organise suivant 2 saisons. En été, 1 livraison pour 2 semaines permet d'apporter une aide alimentaire à 300 bénéficiaires, très majoritairement harnésiens. En hiver, 1 livraison par semaine accompagne environ 600 bénéficiaires, malheureusement de plus en plus jeunes.

Et même si le but premier de l'association reste l'aide alimentaire, les «Restos du Cœur» proposent également une aide à la personne. Cette dernière permet notamment d'offrir la possibilité à des familles ciblées de partir en vacances, d'obtenir un micro-crédit (sur demande en lien avec un professionnel), ou encore de participer à des sorties découvertes, culturelles et ludiques.

A savoir : Les «Restos du Cœur» sont ouverts à tous ! Si vous êtes dans le besoin, n'hésitez pas à passer le jeudi à l'espace Jacquart pour expliquer votre situation. L'équipe se chargera de vous accompagner avec bienveillance et humanisme.

EN CHIFFRES

36 : NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION SUR HARNES

10 : BÉNÉVOLES ACTIFS QUI ŒUVRENT AU QUOTIDIEN POUR AUTRUI

300/600 : NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES SUIVANT LES SAISONS

2 : TONNES DE CHARGEMENT LE JOUR DE NOTRE VISITE

RETOUR EN IMAGES

Le mois de septembre fut riche en activités ! Du côté de nos musées locaux, les amateurs de Culture et d'Histoire ont pu faire le plein de connaissances en (re)découvrant les trésors abrités, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine ou bien encore d'expositions et conférence. Traditionnellement, septembre est aussi consacré au défilé de la Libération, afin de ne jamais oublier et de sensibiliser ainsi les jeunes générations. Du côté de la jeunesse, les enfants ont pu s'amuser sur les manèges à l'occasion de la ducasse, tandis que les plus petits découvraient le baby yoga à travers une séance consacrée aux assistantes maternelles.





LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @kiki_62740



Rejoignez la communauté #harnesmaillage et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



- Site : www.ville-harnes.fr
- Facebook : [Harnes](#)
- Instagram : [#harnesmaillage](#)

TOUS CHEZ LES GAULOIS AUX PROCHAINES VACANCES !

Les vacances de la Toussaint approchent et le Musée d'Histoire et d'Archéologie vous invite à remonter le temps. Durant deux semaines et grâce à des activités ludiques, visitez les vestiges d'une villa gallo-romaine, fabriquez votre service en suivant notre méthode antique, relookez-vous en suivant la mode antique de cette époque...

Pour les 4-6 ans

- «Quelle tuile !», le lundi 24 octobre 2022, de 10h à 12h. Découverte de l'habitat gallo-romain puis création d'un mémory autour des empreintes d'animaux.
- «Un décor de toute beauté», le jeudi 27 octobre, de 10h à 12h. Découverte d'un intérieur gallo-romain puis atelier de mosaïque simplifiée.
- «La mode de chez nous», le jeudi 3 novembre, de 10h à 12h. Découverte de l'entretien du corps puis atelier paper dolls (poupées de papiers) en suivant la mode antique.

Pour les 7-11 ans

- «A votre service !», le mardi 25 octobre, de 14h à 16h. Découverte de la vaisselle-gallo-romaine puis atelier pot en colombin.

- «Tissons la laine de nos moutons», le lundi 31 octobre, de 14h à 16h. Découverte de la transformation de la matière puis atelier tissage d'une bannière personnalisée.

- «Un détail qui change tout», le vendredi 4 novembre, de 14h à 16h. Découverte de la transformation de la matière puis création d'un bracelet.

Pour toute la famille

- Visite guidée flash «A la découverte de la villa gallo-romaine de Harnes», le mercredi 26 octobre. Durée 1h30.

- Visite guidée flash «A la découverte de la mode gallo-romaine», le mercredi 2 novembre. Durée 1h30.



Activités gratuites. Sur inscription au 03 21 49 02 29. Dans la limite des places disponibles.

LES ÉNERGIES AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE



Du 6 octobre au 5 novembre 2022, la Médiathèque La Source vous accueille autour des énergies. Exposition, spectacles et ateliers raviront petits et grands.

• Du 6 octobre au 5 novembre : **exposition** sur les énergies renouvelables.

• Mercredi 19 octobre, à 15h, dès 8 ans : **spectacle** «Effervescence» par la compagnie les Atomes Crochus. Expériences et défis vous attendent.

• Mercredi 12 octobre, à 14h et 15h30, dès 6 ans : **atelier** «fabrique ton Trukiroule», animé par Planètes Sciences. A partir d'objets recyclés de toutes sortes, construisez votre Trukiroule en explorant différents systèmes de propulsion.

• Jeudi 13 octobre, à 14h, pour les adultes : **atelier créatif** «comment recycler les jeans qu'on ne peut plus porter».

• Mardi 25 octobre, à 10h, pour les 4-6 ans : **atelier créatif** «réalise de petites expériences avec nos savants fous».

• Du mardi 25 octobre au jeudi 17 octobre, de 14h à 16h30, dès 8 ans : **atelier créatif** «viens créer



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2022/2023 !



Le samedi 24 septembre était consacré au lancement de la saison culturelle, avec deux temps forts répartis sur la journée.

Dès le matin, Nestor, le clown jongleur a fait entrer les spectateurs dans son univers poétique, à la croisée du théâtre corporel, du cirque et du clown involontaire ! Petits et grands ont ainsi pu apprécier un spectacle atypique !

Plus tard dans la journée, le show BMX a malheureusement dû être annulé pour cause d'intempéries, mais sera reporté à une date ultérieure.

La journée s'est terminée au Centre Culturel, dans une salle comble, avec le célèbre Arnaud Tsamère, connu en tant qu'humoriste, mais aussi comédien, chroniqueur et animateur. Il a présenté son one man show «Deux mariages et un enterrement» et a provoqué fous rires et bonne humeur !

La saison culturelle va se poursuivre avec plusieurs temps forts, que vous aurez plaisir à retrouver sur le site Internet de la ville !

MEDIATHÈQUE

ta maison à énergie solaire».

• Vendredi 28 octobre, à 10h, pour les 3 mois-3 ans : **lecture** - venez partager un moment privilégié avec votre tout-petit autour des histoires de nos bibliothécaires.

• Samedi 15 octobre, à 15h, dès 5 ans : **lecture** - pour cette nouvelle histoire en douceur, effets spéciaux garantis.

• Samedi 29 octobre, à 15h, dès 7 ans : goûter **numérique** et spectacle «il était une fois l'internet», mêlant théâtre et numérique.

• Lundi 31 octobre, de 10h à 12h, pour les 7-11 ans et de 14h à 16h, pour les + de 12 ans : séances de **jeux vidéos**.

• Jeudi 3 et vendredi 4 novembre, de 14h à 17h, dès 11 ans : **stage en art numérique** (participation obligatoire aux deux séances - restitution le 4 novembre, de 17h à 18h). Venez découvrir les domophones avec les artistes de Métalu.net.

Entrée gratuite. Ateliers et spectacles sur réservation. Tél. : 03.21.49.24.14 - email : mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



UNE APPLICATION AU SERVICE DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DU COMMERCE LOCAL

Vous souhaitez (re)commencer une activité physique régulière et soutenir le commerce harnésien ? Il vous suffit juste de télécharger l'application «Kobi», de vous inscrire, de fréquenter les enseignes partenaires et de cagnotter.

La crise sanitaire, qui sévit depuis 2020, a profondément impacté, non seulement, votre quotidien, mais aussi le fonctionnement du monde associatif, des commerces et des entreprises.

Missionnée par la CALL, la start-up lensoise «Kobi» (ex «Go My Partner») a développé une application gagnante/gagnante à destination de tous. «*Mes achats financent mon sport*» : tel en est le slogan. Ainsi, vos achats du quotidien vous permettent d'alimenter une cagnotte qui financera une pratique sportive (licence ou matériel).

Chers commerçants harnésiens, vous n'êtes pas en reste. Financez l'activité sportive de vos clients tout en favorisant la fréquentation de vos commerces de proximité. Rendez-vous vous est donné le mardi 18 octobre, dès 19h, à la Salle des Fêtes, pour une présentation du dispositif. Contact : 03 21 79 42 79 – vanessa.arantes@ville-harnes.fr



L'ESCRIME ET LE TIR À L'ARC NOUS OUVRENT LEURS PORTES !



En septembre, le Cercle d'Escrime de Harnes et l'Amicale Laïque Tir à l'Arc ont ouvert leurs portes au public. L'occasion de s'essayer à ces disciplines et, pourquoi pas, de souscrire une licence !

Du côté du Cercle d'Escrime, les curieux, de 3 à 99 ans, ont pu s'initier à l'épée ainsi qu'aux fleurets.

Les horaires d'entraînements sont : épée, le mardi de 18h30 à 20h ; fleuret débutant, le vendredi de 18h30 à 20h ; baby escrime, le vendredi de 17h30 à 18h30 et les loisirs, le samedi de 14h à 16h. Contact : Cindy Debruyne (présidente) au 07.54.39.48.13.



L'Amicale Laïque Tir à l'Arc a quant à elle accueilli une douzaine de personnes, tous âges confondus. Ces futurs archers ont ainsi pu découvrir la discipline et, après plusieurs séances, pourront concrétiser leur adhésion. Vous souhaitez vous aussi être le futur Robin des Bois ? Les entraînements jeunes et débutants ont lieu le mercredi, de 17h15 à 18h30 ainsi que le samedi, de 15h45 à 17h30. Ceux pour adultes ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h ainsi que le samedi, de 17h30 à 20h. Le créneau réservé aux adultes compétiteurs est fixé au dimanche, de 10h à 12h. Contact : Vincent Riti (président) au 06.71.69.72.28.

OUVERTURE D'UN COMMERCE : DÉMARCHES À SUIVRE



Vous louez ou êtes propriétaire d'un local commercial et avez pour projet d'ouvrir un commerce? Vous souhaitez créer votre activité commerciale au sein-même de votre habitation ? Savez-vous qu'il vous faut réaliser des démarches en mairie avant de pouvoir accueillir vos premiers clients ? On fait le point.

Se faire connaître en Mairie



En premier lieu, il vous faudra présenter votre projet à Mme Corinne Taté, Maire-Adjointe en charge du Développement Durable et Economique, et Anne-Catherine Bondois, Conseillère Municipale déléguée au Dynamisme Commerciale. Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher du service Développement Cadre de Vie, en Mairie, soit par téléphone au 03.21.79.42.79 ou par mail à vanessa.arantes@ville-harnes.fr.

Réaliser les démarches auprès du service Urbanisme



Que ce soit au sein-même de votre domicile ou dans un local commercial, vous devrez respecter les règles relatives aux établissements recevant du public (ERP). La sécurité incendie et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont au cœur des préoccupations et feront partie des prescriptions en la matière. Selon la nature de votre projet, il vous faudra demander des autorisations d'urbanisme dont les délais d'instruction peuvent aller jusqu'à 4 mois à partir de la date du dépôt du dossier, complet et recevable. Le service Urbanisme se tient à votre disposition les mardis, mercredis et jeudis, pour échanger sur ces dispositions.

Demander l'autorisation d'ouverture de votre commerce



Un mois avant l'ouverture, il vous faudra demander, par courrier, à l'attention de notre Maire, l'autorisation d'ouvrir votre commerce. Le pôle sûreté et sécurité ira en vérifier l'accessibilité et la sécurité.

Contact : les mardis, mercredis et jeudis, aux horaires d'ouverture de la Mairie
03.21.79.42.79 – urbanisme@ville-harnes.fr.

INSCRIPTIONS POUR LES CADEAUX DE NOËL DU CCAS

Peuvent s'inscrire :

- **Les personnes nées en 1942 et avant :**

Elles devront s'inscrire au CCAS et se munir d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

- **Les personnes titulaires :**

- de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein
- de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) dont le montant n'excède pas celui de l'AAH
- d'une pension d'invalidité

Elles devront s'inscrire au CCAS au plus tard le 31 octobre 2022 et se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la dernière attestation de versement de l'allocation ou de la pension.

- **Les enfants nés entre 2011 et 2022 et dont les parents bénéficient de la CSS ou de l'AEEH (Allocation d'Education Enfant Handicapé) :**

Les familles concernées devront s'inscrire au CCAS au plus tard le 31 octobre 2022 et se munir d'une attestation CSS en cours de validité, de la dernière notification CAF, des 3 derniers mois de ressources (salaire, Pôle Emploi, CAF, etc.) et d'un justificatif de domicile.

Les cadeaux seront remis à l'issue d'un goûter-spectacle organisé à la salle Kraska, avenue des Saules, le mercredi 14 décembre à partir de 14h00.

Informations : CCAS au 03.21.69.81.79.

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.



TOUS SOLIDAIRES POUR OCTOBRE ROSE

Samedi 15 octobre, les communes de Harnes, Noyelles-Sous-Lens, Loison-sous-Lens, Courrières et Fouquières-lez-Lens s'unissent pour une randonnée à l'occasion d'Octobre Rose.

Venez longer les Berges de la Souchez, sur une distance de 8 kilomètres.

- Départ échelonné, à la base de plein air de Loison-sous-Lens, à partir de 9h15. Un café de bienvenue vous sera servi.
- Arrivée à la ferme pédagogique de Courrières, au cœur du parc Sainte Barbe. Une soupe préparée par des bénévoles vous sera offerte.
- Possibilité de prendre le bus à 8h15, sur la Grand' Place de Harnes (1 ou 2 navettes selon le nombre de participants).
- Inscriptions par téléphone ou le 10 octobre (de 10h à 12h), au CCAS.
- Participation de 2€, reversés aux associations de lutte contre le cancer.
- Vente de t-shirts au départ et à l'arrivée (5€).



LE BANQUET DU BEL ÂGE A FAIT SON GRAND RETOUR !



Après deux ans d'absence, le Banquet du Bel Age a fait son grand retour, les 17 et 18 septembre derniers. Nos aînés n'auraient manqué ce rendez-vous festif pour rien au monde !

Quelle ambiance durant le Banquet du Bel Age 2022 ! Sur les deux jours, pas moins de 1000 Harnésiens ont fait le déplacement et c'était sans compter le nombre d'agents municipaux mobilisés, les employés du traiteur et les artistes qui ont assuré le show toute la journée.

De table en table, les conversations allaient bon train entre nos aînés qui n'avaient pas connu un tel rassemblement depuis des mois. Chacun a pu renouer, esquisser quelques pas de danse sur la piste et partager un excellent repas.

Comme les précédentes éditions, Philippe Duquesnoy, premier magistrat, s'est prêté au jeu des photos avec chacun des convives. Et c'est toujours un honneur pour les Harnésiens que de poser à côté de leur Maire.

Le Banquet du Bel Age a été l'occasion de mettre à l'honneur les Harnésiens les plus âgés du week-end. Parmi eux René Debarge, Marthe Frydrych, Robert Dybizbanski et Ginia Mackowiak.

Les deux journées se sont achevées par la distribution des cadeaux, serviettes de bain pour tous et rose pour les dames. Nos aînés attendent déjà la prochaine édition pour se remettre sur leur 31 !



TOUS AU MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT !

Samedi 08 octobre 2022 de 10h à 17h

MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

sur le parvis et le parking du CCAS
Chemin de la 2^{ème} voie

Organisé par le CCAS et la ville de Harnes

A l'occasion de la Semaine Bleue

- Plus de 20 exposants
- Animations
- Chichis et boisson chaude offerts aux 60 ans et +
- Tirage au sort du parrain et de la marraine de la Semaine Bleue 2022

Plus d'informations à venir sur le site <https://www.ville-harnes.fr>

Le 8 octobre prochain, le CCAS renouvelle l'opération «*Marché des Terroirs et de l'Artisanat*», sur le parvis et le parking du CCAS. Faites le plein de bons produits !

La Semaine Bleue, dédiée à nos seniors, se déroule cette année du 3 au 9 octobre et c'est pour cette occasion qu'est né, en 2021, le «*Marché des Terroirs et de l'Artisanat*». Mis en place par le CCAS et la Ville de Harnes, le marché qui se déroulera le 8 octobre de 10h à 17h rassemblera plus de 20 exposants spécialisés dans les produits artisanaux : confitures, bijoux et objets de décoration mais pas que...

Ambiance assurée par des animations et un tirage au sort du parrain et de la marraine de la Semaine Bleue 2022 !

Cette nouvelle édition du «*Marché des Terroirs et de l'Artisanat*» promet d'être aussi attrayante que l'année dernière !

Plus d'informations sur www.ville-harnes.fr



DES AIDES POUR FINANCER VOS PROJETS !



BOURSES INITIATIVES JEUNES

Vous êtes jeune, avez des projets citoyens mais peu de moyens financiers? Le Département a mis en place la BIJ.

Le Département soutient aussi les initiatives et les engagements des jeunes qui s'inscrivent dans leur parcours vers l'autonomie et participent à leur formation citoyenne. C'est pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans. Pour un projet individuel (500 euros maximum) ou collectif (2500 euros maximum).

L'aide est plafonnée à 50% du budget prévisionnel et concerne les projets dans les domaines suivants : citoyenneté, vie locale, création artistique, culture, sport, solidarité locale et à l'international, humanitaire, développement durable.

Il suffit de compléter le formulaire en ligne sur www.jeunesdu62.fr et de le transmettre au moins 3 mois avant votre projet.



BAFA

Vous avez entre 17 et 25 ans et souhaitez vous former aux métiers de l'animation ? Profitez du coup de pouce financier du Département !

Ce dernier vous offre une aide de 200 euros à condition de suivre ou d'être inscrit à une formation BAFA (en internat) ou BAFD (internat et externat) habilitée. Comment vous inscrire ?

Complétez le formulaire en ligne sur www.jeunesdu62.fr. A vous de jouer !



PERMIS DE CONDUIRE

Savez-vous que le Département et la région Hauts-de-France peuvent vous aider à financer votre permis de conduire ?

Oui oui, en échange d'un engagement citoyen bénévole de 35h réalisées auprès d'une association du Pas-de-Calais, le **Département** vous versera la somme de 400 euros sur votre compte. Pour qui et comment ? Pour les jeunes de 15 à 25 ans. Il faut avoir obtenu votre code de la route depuis moins de 3 mois. La formule «conduite accompagnée» est éligible au dispositif, à condition d'avoir également obtenu le code de la route depuis moins de 3 mois. Une fois l'association trouvée, remplissez le formulaire de demande en ligne (sur www.jeunesdu62.fr) et renvoyez-le au plus tard 15 jours avant le 1^{er} jour de bénévolat. Vous avez ensuite 3 mois pour accomplir les 35h de bénévolat. A noter qu'une bonification de 200 euros peut être accordée aux jeunes en situation de handicap si la mobilisation d'un financement par la Maison Départementale des Personnes Handicapées n'est pas possible.

Du côté de la **Région**, sont éligibles les personnes remplissant les conditions suivantes :

Etre domicilié en région Hauts-de-France ; être âgé de 17 ans révolus à 30 ans inclus à la date de dépôt de la demande, sauf pour les parents isolés (sans limite d'âge) ; être inscrit à Pôle Emploi ou être stagiaire de la formation professionnelle ou bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou être dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou avoir un contrat d'engagement jeune (CEJ) avec une mission locale, et dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis, ou être lycéens inscrits en Terminale d'un Bac Professionnel ou être en dernière année d'un Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP) ou être élève d'une Ecole de Production ; avoir un revenu fiscal de référence inférieur à : 28 200 € pour une personne fiscalement autonome / 42 250 € pour les personnes pacsées ou mariées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents ; être inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture.

L'IMPORTANCE DES GESTES ET POSTURES



Le Relais a organisé une matinée de sensibilisation aux gestes et postures pour les Assistantes Maternelles Agréées et Gardes à domicile de la ville.

Cette intervention entre dans le cadre d'un projet plus global bien-être santé à destination des professionnelles de l'accueil au domicile, programmé avec des communes voisines dans les deux années à venir. Si s'occuper des jeunes enfants est source d'épanouissement, il n'en reste pas moins un métier qui sollicite autant le physique que le mental.

C'est pourquoi la Municipalité a pour objectif de sensibiliser les professionnelles aux bons gestes à adopter pour exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles, et ce jusqu'à leur fin de carrière, tout en prévenant des troubles musculo squelettiques et notamment problèmes de dos, genoux et épaules. Les différentes positions (portage, change, poser le bébé en chaise haute/transat...) ont ainsi été abordées. En fin de séance, un rappel sur les gestes qui sauvent a été effectué.



RAPPEL : CENTRES DE LOISIRS PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

Les centres de loisirs de la Toussaint se dérouleront du 24 octobre au 4 novembre inclus.

Les inscriptions s'effectueront jusqu'au 12 octobre inclus. *Attention, il n'y aura pas de centre de loisirs les lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre en raison de la Toussaint.*

Les petits de 2 à 9 ans seront répartis sur le centre Henri Gouillard tandis que le CAJ (10 à 17 ans) se déroulera au centre Bella Mandel.

Concernant le thème, le sport sera à l'honneur avec une trame sur les Jeux Olympiques. Places limitées.

NETTOYAGE DES TOMBES PAR LE CAJ

Dans le cadre d'auto-financement de projets, les jeunes du CAJ vous proposent de nettoyer les tombes des défunts.

Aussi, pour un nettoyage entre le 24 et le 28 octobre 2022, vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous auprès du service Enfance-Jeunesse ou du CAJ.

La participation financière est libre. Celle-ci permettra aux jeunes de monter des projets et de réduire le coût pour les familles.

Infos et rdv : service Enfance-Jeunesse : 03.21.79.42.79 ou CAJ : 03.21.74.17.45.

LE SPORT S'EXPOSE EN MAIRIE !

Dans le cadre des centres sportifs organisés durant les vacances de la Toussaint, qui se dérouleront du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022, la Direction du service Petite Enfance - Parentalité - Actions Éducatives a sollicité la mise à disposition de deux expositions auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif 62.

Vous pourrez ainsi découvrir, dans le hall de la Mairie, une exposition sur les valeurs du sport la première semaine et une exposition dédiée au fair-play la deuxième semaine des vacances scolaires. Celles-ci seront visibles aux horaires d'ouverture de la Mairie, à savoir du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le mardi, de 13h30 à 18h).

POUR LE PATRIMOINE VÉGÉTAL AVEC «PLANTONS LE DÉCOR»

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux
Mairie Hauts-de-France

COMMANDE GROUPEE

arbres, arbustes,
fruitiers & variétés potagères.

2022
2023

Recours au
Mairie
Département Hauts-de-France

Aménager votre jardin et cultiver votre potager tout en plantant régional et soutenant l'économie locale, ça vous tente ? Comme chaque année, la Communauté d'Agglomération et les Espaces Naturels Régionaux vous invitent à adhérer à la démarche «Plantons le décor» !

A RETENIR !

- Près de 150 espèces d'arbres et d'arbustes à disposition !
- Des tarifs écologiques !
- Un site internet qui regroupe toutes vos commandes !

Depuis plus de 30 ans, cette opération agit en faveur de la biodiversité et de la préservation du paysage. Il vous est ainsi proposé de participer à une commande groupée de végétaux et semences vendus par des pépiniéristes et semenciers locaux.

Près de 150 espèces d'arbres et d'arbustes champêtres, de fruitiers, de graines et bulbes potagers sont répertoriées dans un catalogue édité chaque année, consultable en ligne et en format papier.

Comment commander ? Rendez-vous sur www.plantonsledecor.fr : vous y trouverez les essences locales ainsi que les variétés fruitières et légumières régionales proposées... sans oublier quelques conseils pratiques !

Quelques clics vous suffiront pour commander. Vous trouverez également votre bonheur dans la brochure disponible à l'accueil de la Mairie (et sur le site Internet : <https://www.plantonsledecor.fr/pld-cest-quoi/brochures-plantons-decor>). Envoyez votre commande avant le 31 octobre 2022 à la CAHC ou avant le 2 février 2023 à la CALL, pour des livraisons respectives le 30 novembre après-midi à Aquaterra ou le 3 mars 2023 après-midi au Parc des Cytises.

Contact : 03.21.79.05.64 (CALL) ou 03.21.79.74.94 (CAHC) – plantonsledecor@agglo-lenslievin.fr.

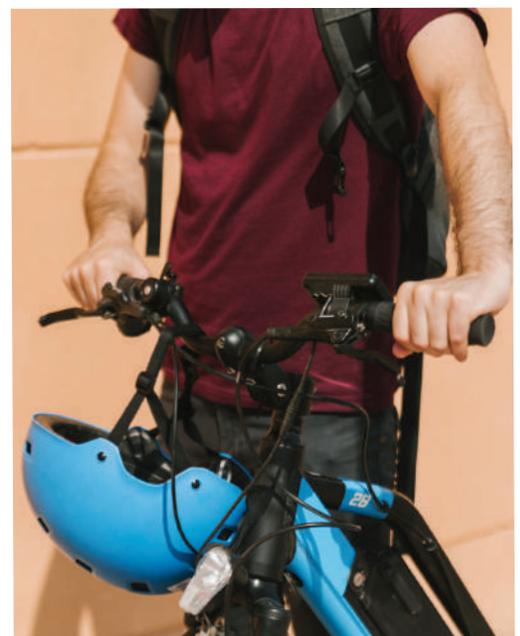
A BICYCLETTE !

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement accentue son soutien à l'achat de cycles mécaniques et électriques et encourage la pratique du vélo, qui constitue un mode de transport plus propre et plus économique.

Aussi, jusqu'au 31 décembre 2022, les aides à l'achat d'un vélo sont étendues et plus faciles d'accès ! Le bonus écologique «vélo à assistance électrique», passe de 200€ à **400€ maximum**.

La prime à la conversion passe quant à elle de 1500€ à **3000€ maximum**. Elle est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule motorisé.

Retrouvez les dispositifs du plan «vélo et mobilité active» sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche>



UN ARCHITECTE CONSEIL À VOTRE SERVICE



Vous êtes propriétaire et avez un projet architectural et/ou paysager ? Vous souhaitez être conseillé pour la construction, la transformation ou la rénovation de votre habitation ? Vous souhaitez être accompagné pour l'aménagement paysager de votre terrain ? Le CAUE se tient à votre disposition.

Institué en 1977 par la loi sur l'architecture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) vous conseille et accompagne dans vos projets architecturaux et/ou paysagers, en amont de toute maîtrise d'œuvre.

Situé à Arras, le CAUE a signé, en juin dernier, une convention de partenariat avec la CALL. Aussi, chaque 1^{er} mercredi du mois, une permanence d'un architecte conseil, sur rendez-vous, est proposée à la Maison de l'Habitat Durable à Lens (32 rue Jean Létienne). Les prochaines se dérouleront les mercredis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre, de 9h à 13h.

Pour toute inscription préalable et information, veuillez contacter la Maison de l'Habitat Durable au 03.21.77.41.41 ou mhd@agglo-lenslievin.fr.

LES HARNÉSIENS TESTENT L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

Début septembre, un chantier expérimental d'auto-réhabilitation avec des techniques écologiques a été mené dans la Cité d'Orient.

Rénover sa maison avec des matériaux biogéosourcés, voilà qui est original ! C'est ce à quoi se sont attachés quelques habitants de la Cité d'Orient aidés d'artisans, d'artistes locaux, de compagnons Bâisseurs, d'étudiants en architecture de l'Ensapl et de chercheurs. Le tout à l'initiative d'architectes dont Mélusine Pagnier, en immersion à Harnes depuis quelques mois. La jeune femme a repris ses études pour une thèse sur la réhabilitation des logements sociaux et a choisi Harnes pour sujet d'études.

Le chantier expérimental d'auto-réhabilitation accompagnée s'est déroulé début septembre au 142 de la rue Charles Debarge et une journée d'Etude Bio-ARA a ensuite rassemblé les divers acteurs de l'événement mais aussi les acteurs nationaux du logement social et de la construction. Avec un but : débattre des résultats de cette action et imaginer les conditions d'une massification du Bio-ARA dans la rénovation du patrimoine social.

Plusieurs questions ont été abordées telles que l'utilisation des techniques biosourcées pour prolonger les rénovations écologiques des bailleurs sociaux ou encore les enjeux patrimoniaux et sociaux.

Les prototypes réalisés seront exposés lors des Journées Nationales de l'Architecture du 14 au 16 octobre à la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière.



ETAT CIVIL

Naissances : Arthur CHALOPIN, né le 24 juin - Kayla BOCQUET, née le 4 juillet - Jûdith PINERA RODARI, née le 4 juillet - Inaya VASSEUR FEFEBVRE, née le 5 juillet - Mohamed Idriss OUITAHAM BONA, né le 5 juillet - Louis BEAUBOUCHER, né le 9 juillet - Apryl THERY BARON, née le 10 juillet - Kamila OUKHIAR, née le 15 juillet - Ambre HERZEL, née le 16 juillet - Lazzaro GRENZ, né le 17 juillet - Hind MENIRI, née le 18 juillet - Yeimy HURBAIN, née le 24 août - Nour BRAIK, née le 31 août - Chloé ZENOUDA, née le 1^{er} septembre - Yusuf LAASRI, né le 2 septembre - Robin FERREIRA, né le 5 septembre - Tala JANO, née le 27 août - Luca JACOTOT, né le 29 août - Luna JACOTOT, née le 29 août - Eden INGHELS DRÉCOURT, né le 2 septembre - Diego ALMEIDA RIBEIRO, né le 4 septembre - Jules CATEZ, né le 5 septembre - Yliana STURM, née le 6 septembre - Tilio FOVEAU, né le 8 septembre - Manoé FLANQUART, né le 9 septembre - Livia RYCKEWAERT, née le 9 septembre - Hugo BLAIRY, né le 10 septembre - Nour DEKDOUK, née le 10 septembre - Lucas DELAVAL, né le 14 septembre - Clément DELORY THOMAS, né le 18 septembre - Daniel LECORNET DE OLIEIRA, né le 18 septembre. **Décès :** Marie-Danielle GIVERS épouse de André LEBLANC, 79 ans - Roland SCHOCKAERT, 68 ans - Marie-Danielle GIVERS épouse de André LEBLANC, 79 ans - Marie-Louise FAUVERGUE veuve de Charles HOUZIAUX, 87 ans - Marie-Lise MARIETTE, 67 ans - Lilia SCHWITULLA veuve de Henri CZECH, 83 ans - Béatrice BELKA, 59 ans - Martine CAULIER veuve de Jean-François BRUNEAU, 73 ans - Maryan LESNIEWSKI, 89 ans - Liliane PARENT veuve de Georges FREMY, 90 ans - Jacky GRÜN, 54 ans - Georgette TISON veuve de Maurice BOULANGER, 95 ans - Roland DELISSENNE, 88 ans - Jacques LADANT, 90 ans - Jean-Claude DEBAECKER, 67 ans - Patrick BIGOTTE, 70 ans - Alida DEBEAUQUENNE veuve de Henri DELAMBRE, 90 ans - Julia BEYRIT veuve de Antoine KOSTRZEWA, 91 ans - Catherine PODEVIN veuve de Claude DAMBRIN, 60 ans - Raymond CZERNIK, 91 ans - Sylvie DUBOIS épouse de Denis HUBERT, 58 ans - Eliane VAN DE VEIRE veuve de Désiré DESTAEBEL, 97 ans - Aniela TOMASZEWSKA veuve de Jean SZEWCZYK, 87 ans - Agnès STACHOWIAK veuve de Stéphane STRZYK, 95 ans - Stéphanie RATAJSKI veuve de Czeslaw TREMBACZ, 91 ans - Marie-Jeanne GUÉRY veuve de René DEPOORTER, 86 ans - Jamal CHEDDAD, 62 ans - Ange-Marie HÉDON, 59 ans. **Mariages :** Samedi 2 juillet 2022: Aurélie MENEZ et Cyril LECOCQ - Laura MERLUZZI et Valentin SULERZYNSKI - Élodie GIANNUZZI et Romain WODECKI. Samedi 9 juillet 2022 : Aurore DUFOUR et Antoine ZALEWSKI - Symine AFTIS et Morgan DHAINAUT. Samedi 16 juillet 2022 : Gwendoline BOCQUET et Kévin DERACHE - Aurélie SKRZYPCZAK et Marius RAPPEZ. Samedi 23 juillet 2022 : Paméla EHMKE et Éric LOEIL - Martine ALGOËT et Éric TAVEL. Samedi 30 juillet 2022 : Leila BENDIAF et Mehdi BENMOSTEFA - Jessica SAGNIEZ et Emmanuel LAMMERTYN. Samedi 3 septembre: Émilie CAFFIER et Augustin DILLIES - Amélie BIHL et Thomas DELBARRE - Léa DUPUIS et Sarah ZEDDAM - Nicole GROBELNY et Antoine MELIS. Samedi 10 septembre : Marina GADEM et Giovanni DOS SANTOS - Farah BOUHOUGH et Abderrahmane YAHIANI - Adeline SARAPATA et Rémy HETTE - Chaïma CHETOUANI et Daho-Valentin VILLALBA CHAVEZ-BRAULT. Samedi 17 septembre : Angélique GIVERS et Peter DUPUIS.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

MISE À DISPOSITION DE «GOLFETTES» POUR LA TOUSSAINT



Cette année, la Municipalité a souhaité reconduire la mise à disposition de «golfettes» électriques, pour la Toussaint, au cimetière du centre.

L'objectif est avant tout de permettre un accès facilité aux aînés et aux personnes à mobilité réduite. La disponibilité de ces voiturettes, encadrées par des agents municipaux, s'effectuera du vendredi 28 octobre au lundi 31 octobre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, ainsi que le mardi 1^{er} novembre de 9h à 13h.

PARLONS-EN !

La **médiation familiale** s'adresse à toute personne concernée par un conflit familial, une situation de rupture ou de séparation : parents, couples, fratries, adolescents, jeunes adultes, grands-parents...

La médiation permet de rétablir le dialogue, clarifier la situation, identifier les besoins personnels de chacun, rechercher des solutions concrètes. Elle permet une alternative à une procédure judiciaire, accompagne à la rédaction d'une convention parentale pouvant être homologuée par le juge aux affaires familiales.

L'UDAF met en place des permanences le 2^{ème} lundi du mois, de 13h30 à 18h30, au Relais Petite Enfance et le 4^{ème} vendredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au CCAS.

Pour les familles, le premier rendez-vous avec la médiatrice familiale est gratuit et ensuite le coût des séances est adapté en fonction du barème CNAF. *Contact et prise de rdv : 03.21.71.21.55.*

CONCILIATEURS DE JUSTICE

A compter du mois d'octobre, Madame Poli, conciliatrice de justice, sera remplacée par : Monsieur Martin qui sera présent les semaines paires, les mardis et jeudis matins, de 9 h à 12h, ainsi que Monsieur Lemaire qui sera quant à lui présent les semaines impaires, les mercredis et jeudis, toute la journée.

Prise de rendez-vous obligatoire au 03.21.79.42.79.



LA VILLE DE HARNES SE MOBILISE POUR MAINTENIR L'OFFRE DE SANTÉ !

Favoriser un accès aux soins de qualité et de proximité pour les Harnésiennes et Harnésiens a toujours été une priorité pour les élu.es. Pour exemple, dès 2008, la mise en place du **Car Senior** visait l'accompagnement de nos aînés à leurs rendez-vous médicaux. En témoigne, également, l'accompagnement de plusieurs projets tels que l'installation d'un **nouveau cabinet dentaire**, la récente **maison de santé** en centre-ville,...

Malgré tout, si **la commune se mobilise** déjà depuis quelques années avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé en prévision du départ à la retraite de plusieurs médecins de notre commune, cette problématique, touchant l'ensemble du territoire national, pose les questions de l'accès aux soins de proximité, du suivi des pathologies graves, de l'augmentation des délais d'attente pour l'obtention de rendez-vous,...

C'est pourquoi **Annick WITKOSWKI**, Adjointe au Maire, et **Jean-Marie FONTAINE**, Conseiller municipal, s'impliquent totalement sur cette question majeure et **mettent tout en œuvre** pour favoriser la venue et l'implantation durable de nouveaux professionnels de santé.

Dans ce cadre, un **partenariat actif** est en construction avec la CPTS Beaumont Artois (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Des contacts sont également établis avec FILIERIS afin de développer éventuellement leur contribution à une offre de santé sur le territoire de la commune.

Un dossier important, sur lequel la municipalité restera mobilisée et ne manquera pas de vous tenir informés !

EXPRESSIONS POLITIQUES

Chers Harnésien, Chères Harnésiennes,

Doter Harnes d'un Avenir Durable incarne notre vision et se veut le fil rouge de notre projet dont l'objectif est de poursuivre et d'amplifier la politique de progrès déployée depuis 2008 au service de la transformation et du renouveau de notre ville.

Ce projet qui intègre le concept de développement durable répond aux besoins du présent et anticipe ceux des générations futures !

Ainsi les trois axes politiques majeurs de la Municipalité sont et demeurent :

- une ville émancipatrice, en particulier dans l'importance qu'elle accorde à l'Education
- une ville durable, en particulier dans l'ambition qu'elle a pour ses espaces publics
- une ville solidaire et citoyenne, en particulier dans l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et au vivre ensemble.

Facteur de cohésion sociale et du vivre ensemble, nous croyons à la place des politiques culturelles dans le développement local.

C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en avant pour ce mandat la culture qui tisse du lien, qui invite à la rencontre, au bonheur d'être ensemble !

Nous faisons le choix de soutenir et de promouvoir une diversité culturelle.

Produit de notre histoire, de notre patrimoine, la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité, les droits culturels font partie intégrante des droits de la

personne humaine, et le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs sociaux.

Grâce à la mise en place des outils pour enclencher cette dynamique, pour permettre la transversalité, dans le champ culturel, des pratiques de chacun, et ainsi mieux placer l'homme au cœur des préoccupations ; nous souhaitons écouter et accompagner l'ensemble des acteurs, de réaliser un travail en commun pour créer une vision à long terme de la culture comme pilier de notre développement.

Cette démarche participative, source de créativité, nous la concevons pour apprendre collectivement, créer, avancer et innover ensemble. *«Vivre ensemble, c'est être curieux. Etre curieux, c'est aussi découvrir et créer.»*

La majorité municipale, fait la démonstration du travail de proximité qui est fait chaque jour en faveur des Harnésien et Harnésiennes et au côté de notre Maire, nous réaffirmons notre volonté sans faille d'aménager, de développer et de rendre encore plus attractive notre belle commune de Harnes !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Le prix de l'énergie sous toutes ses formes a considérablement augmenté ; Macron a été incapable de prévenir cette crise annoncée de longue date. La principale conséquence est que de nombreux foyers Harnésien ne pourront se chauffer convenablement cet hiver. Bientôt il faudra choisir entre manger, se chauffer et faire son plein

d'essence... La baisse de la TVA sur l'énergie et produits de 1^{er} nécessité que le RN réclame depuis des mois aurait été la 1^{er} solution à mettre en place pour faire face à cette situation insoutenable.

Rassemblement pour Harnes

Le départ mérité à la retraite de 4 médecins va aggraver la désertification médicale du secteur.

Plutôt que de rester inactif, notre groupe contribue pleinement à la réflexion municipale et s'est engagé dans la recherche de solutions à cette problématique complexe.

Harnes, construisons le changement !

1942 : UNE FAMILLE DE RÉSISTANTS PAIE LE PRIX FORT



Beudot : fusillé le 28 octobre 1942 à Arras / Bauduin : fusillé le 31 octobre 1942 à Arras / Mopty Emilienne : Décapitée à Cologne le 18 janvier 1943 / Grulois Léonie : déportée à Dachau

Connaissez-vous Céline Wantiez et sa fille Léonie qui habitaient Carvin pendant la Deuxième Guerre mondiale ? Non ? Et pourtant elles jouèrent un rôle discret mais capital dans la résistance de notre région.

Dans la famille, on trouve d'abord Emile Beudot, le père, mineur harnésien, syndicaliste très actif à l'aube du XX^{ème} siècle.

Et comme «bon sang ne saurait mentir», on trouve dans la suite familiale six enfants et de nombreux noms qui touchent de très près la résistance harnésienne. On y rencontre deux filles, Céline Wantiez*, née à Harnes en 1904, et sa sœur Emilienne, plus connue sous le nom d'Emilienne Mopty. Céline était aussi la sœur de Germinal Beudot et la tante de Julien Bauduin, tous deux mineurs à Harnes, et la mère de Léonie, très jeune à cette époque... Une famille dont les membres pouvaient donner du fil à retordre à l'occupant. Se confiant après-guerre à la «Voix du Nord», Céline disait qu'elle avait commencé par la distribution de tracts et les collectes d'argent ou de ravitaillement. «*Sa maison était un refuge où, selon la position des volets, on savait s'il était possible d'entrer*». Charles Debarge, le chef de file des résistants communistes, «*y venait souvent... un homme qui laissait une extraordinaire impression de calme, d'enthousiasme et de confiance*».

Charles, le chef, Germinal et Julien avaient bien entendu participé activement à la grève des mineurs et suivi la marche des femmes dès mai-juin 1941.

Aider Tonton ZEF

La fille de Céline, Léonie, âgée de 17 ans, voulait aussi aider l'oncle Germinal, souvent baptisé Zef dans la clandestinité, et accueillait souvent les résistants chez sa mère à Carvin, comme le faisait sa tante Emilienne à Montigny. «*Ils n'étaient pas bavards*», soulignait Léonie, «*ils ne disaient jamais rien de ce qu'ils faisaient*». Elle lavait le linge des partisans et s'occupait, la peur au ventre, de «*transports*» avec, au fond de son sac, des tracts, de la dynamite, des cartouches ou un revolver !

Cependant, l'attentat du pont Césarine à Lens, en avril 1942, devait provoquer une cascade de perquisitions et une trentaine d'arrestations. Céline fut l'une des quatre femmes condamnées à mort mais elle finira avec sa fille Léonie en déportation, d'où toutes deux eurent la chance de revenir.

Mais la famille fut plus que décimée, comme l'écrira plus tard la petite Jeanine Beudot qui ne dut qu'à ses 10 ans d'avoir survécu à cette sinistre hécatombe de frères, sœurs, enfants, beaux-frères, oncles, tantes, neveux et nièces : François Delattre et Jeanne Wantiez (morts sous la mitraille), Julien Bauduin et Germinal Beudot (fusillés), Emilienne Mopty (décapitée), Céline Wantiez, Léonie Grulois et Adrien Mopty (déportés).

Et beaucoup d'autres partisans amis de cette famille. Fermez le ban ! Respect...

Avec les Amis du Vieil Harnes

* du nom du mari de la première femme de la mère d'Emile (source, «Le Maitron»).

L'Amicale des Communaux de Harnes organise
sous les auspices de la Municipalité le

50^{ème} **MARCHÉ AUX PUCES**

09

OCTOBRE 2022

De 8h à 13h



Grand' Place et contour

16 **BABY GYM**
Espérance Gym
De 14h à 17h, au complexe Bigotte
Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans
Tarif : 5€ par enfant / 3€ par enfant licencié
Renseignement après 18h : 06.86.78.84.49
Inscriptions jusqu'au 12 octobre

22 **JOURNÉE «COULEUR POLOGNE EN TERRE HARNÉSIENNE»**
Tradition et Avenir
De 10h à 18h, à la salle des fêtes
Entrée libre
8 associations locales et des environs animeront des ateliers et proposeront des animations musicales

VOLLEY FÉMININ ÉLITE

VCH/Volley-ball Romains
Salle Maréchal, à 19h

HANDBALL N1

HHBC/Octeville-sur-Mer
Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h

LES MAMANS EN SCÈNE

Service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités.
Centre Culture J. Prévert, à 20h30 (ouverture des portes à 20h)
Entrée gratuite
Infos et réservations : 03.61.93.11.38 ou club.d.cites@gmail.com

23 **REPAS DANSANT**
Animé par l'orchestre Hélieniak
Tradition et Avenir
Salle des fêtes, à partir de 12h30
Tarif : 28 €
Réservations : Mme Strozyk 06.64.27.45.31

24 **VACANCES CHEZ LES GAULOIS**
Musée d'Histoire et d'Archéologie
Activités pour les 4-6 ans, 7-11 ans et pour toute la famille.
Gratuit
Inscription obligatoire au 03.21.49.02.29 dans la limite des places disponibles

26 **WATER POLO N1**
SNH/Cercle 93
Piscine Marius-Leclercq, à 19h30

29 **HALLOWEEN PARTY**
APE Langevin-Diderot
Salle des fêtes
De 10h à 12h pour les enfants de 2 à 5 ans et de 14h à 17h pour les enfants de 6 à 11 ans
Entrée 3€
Infos : 06.35.17.41.33

HANDBALL N1

HHBC / Caudry
Salle Maréchal, à 20h



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #HarnesmaVille

OCTOBRE

8 **MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT**
CCAS et la ville de Harnes
Sur le parvis et le parking du CCAS, Chemin de la 2^{ème} voie
De 14h à 17h

VOLLEY MASCULIN ÉLITE

HVB/Cesson Volley St Briec Côte d'Armor
Salle Maréchal, à 20h

HANDBALL N1

HHBC / Rennes Métropole HB
Complexe Bigotte, à 20h

9 **MARCHÉ AUX PUCES**
Amicale des Communaux
Grand' Place, de 8h à 13h

15 **BAL COUNTRY**
Retraite Sportive de la Gohelle
Salle des fêtes, de 19h à 1h
Tarif : 4€ / gratuit -12 ans
Animé par Guillaume. Buvette et petite restauration sur place
Infos et inscriptions : 06 31 97 28 05 ou marieclaire.couvreur@sfr.fr

WATER POLO N1

SNH/Taverny
Piscine Marius-Leclercq, à 20h

VOLLEY LIGUE A MASCULIN

TLM/Chaumont
Salle Maréchal, à 19h

OCTOBRE ROSE

Randonnée le long des berges de la Souchez
8 km de course et de randonnée
Départ à partir de 9h15, à la base de plein air de Loison
Arrivée à la ferme pédagogique de Courrières
Participation 2€
Infos et inscriptions au 03.21.69.81.79



Du 05/10 au 11/10

KOATI (1h32)

A partir de 6 ans

- Mercredi 05 - 15h
- Vendredi 07 - 18h
- Samedi 08 - 15h
- Dimanche 09 - 18h

CITIZEN D'HONNEUR (1h36)

- Vendredi 07 - 21h
- Samedi 08 - 18h
- Dimanche 09 - 15h
- Mardi 11 - 21h

KOMPROMAT (2h07)

- Mercredi 05 - 10h
- Samedi 08 - 21h
- Mardi 11 - 18h

MAISON DE RETRAITE (1h37)

Semaine Bleue

- Mercredi 05 - 17h

Du 12/10 au 18/10

DRAGON BALL SUPER: SUPER HERO (1h39)

A partir de 10 ans

- Mercredi 12 - 15h
- Mercredi 12 - 18h
- Vendredi 14 - 21h **VOSTFR**
- Samedi 15 - 15h
- Dimanche 16 - 18h **VOSTFR**

NOVEMBRE (1h40)

- Mercredi 12 - 10h
- Vendredi 14 - 18h
- Samedi 15 - 21h
- Dimanche 16 - 15h
- Mardi 18 - 18h

MOONAGE DAYDREAM (2h20)

- Samedi 15 - 18h **VOSTFR**
- Mardi 18 - 21h **VOSTFR**

Du 19/10 au 25/10

JUMEAUX MAIS PAS TROP (1h38)

- Mercredi 19 - 10h
- Mercredi 19 - 18h
- Dimanche 23 - 18h
- Mardi 25 - 18h
- Mardi 25 - 21h

LE PRINCE SERPENT (0h59)

- Mercredi 19 - 15h **Ciné Mioche**
- Dimanche 23 - 15h
- Mardi 25 - 15h

Du 26/10 au 01/11

JACK MIMOUN ET LES SECRETS DE VAL VERDE (1h44)

- Mercredi 26 - 18h
- Vendredi 28 - 21h
- Samedi 29 - 18h
- Dimanche 30 - 15h

TICKET TO PARADISE (1h44)

- Mercredi 26 - 10h
- Vendredi 28 - 18h
- Samedi 29 - 21h
- Dimanche 30 - 18h

SAMOURAÏ ACADEMY (1h37)

A partir de 6 ans

- Mercredi 26 - 15h
- Vendredi 28 - 15h
- Samedi 29 - 15h
- Lundi 31 - 15h **Ciné Goûter**

PSYCHOSE (1h49)

Interdit aux moins de 12 ans

- Lundi 31 - 18h **VOSTFR**

HALLOWEEN ENDS (1h45)

Interdit aux moins de 12 ans

- Lundi 31 - 21h



N° agrément CNC : 5191372

Tarifs :

- Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
- Mercredi, ciné vacances : 3,30€
- Groupe (à partir de 8) : 2,70€
- Participation de 1€ pour le Ciné-Goûter

Notes :

* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et AAH, étudiants, Pass' Culture Municipal (justifier avant encaissement). Pièce d'identité obligatoire.